



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

GUIDES

**RENTÉE
2019**

ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BACCALAURÉAT

www.onisep.fr/lalibrairie



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

AVEC L'ÉCOLE DES MÉTIERS SNCF, CHOISISSEZ LA MEILLEURE DESTINATION POUR VOTRE AVENIR.

SNCF vous forme, en alternance, pour les métiers de la maintenance des trains, du bâtiment, des travaux de l'infrastructure, de la circulation ferroviaire et de la relation client. Les formations sont rémunérées et les diplômes reconnus par l'État.



Credit photo : Maxime HURIEZ/SNCF



Rapprochons-nous



➔ SNCF RECRUTE SUR [SNCF.COM/FORMATION](https://www.sncf.com/formation)

PROFESSIONNALISEZ
VOS TALENTS
POUR ALLER
DE L'AVANT !



Formations diplômantes en alternance du bac au bac +5 dans 6 filières d'excellence

- Informatique & Numérique • Marketing & Communication Digitale • Ressources Humaines
- Qualité Sécurité Environnement • Performance Industrielle • Bâtiment & Travaux Publics



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE L'ALTERNANCE

25 CAMPUS EN FRANCE

ecole-alternance.cesi.fr |

HESAH
UNIVERSITÉ

Office national d'information
sur les enseignements et les professions
Établissement public sous tutelle
du ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse et du ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

12, mail Barthélemy Thimonnier,
CS 10450 Lognes
77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Tél.: 01 64 80 35 00

Directeur de la publication: Michel Quéré
Directrice adjointe de la publication:
Marie-Claude Gusto

Éditions cross-média

Cheffe de département:

Sandrine Marcillaud-Authier

Rédactrice en chef: Nelly Burgeleta

Secrétaire de rédaction: Catherine Marc

Correction: Pauline Coulet

Ressources documentaires

Chef de département: Gilles Foubert

Documentation: Anne-Camille Bazzoli,

Marie Forestié, Valérie Forestiez, Dominique

Kanonidis, Mireille Reynier, Hervé Tabarly

Studio et fabrication

Chef de service et directeur artistique:

Bruno Delobelle

Mise en pages: Isabelle Sénéchal

Iconographie: Christelle Michelet

Fabrication: Laurence Parlouer

Photogravure: Key Graphic (Paris)

Diffusion et commercialisation

Onisep VPC, 12 mail Barthélemy Thimonnier,

CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée

Cedex 2

Internet: onisep.fr/lalibrairie

Relations clients: service-clients@onisep.fr

Publicité: Mistral Media

22, rue La Fayette 75009 Paris

Directeur général: Luc Lehericy

(luc.lehericy@mistralmedia.fr)

Plan de classement Onisep:

Le kiosque: ENS SUP

Dépôt légal: novembre 2018

Reproduction, même partielle,

interdite sans accord préalable de l'Onisep.

DÉLÉGATION RÉGIONALE XXXX

Adresse: xxxxxxxx

Tél.: xxxxxxxx

Courriel: xxxxxxxx

Directeur délégué: xxxxxxxx

Rédacteur en chef: xxxxxxxx

Rédaction: xxxxxxxx

Documentation: xxxxxxxx

Conception et réalisation: xxxxxxxx

Maquette/mise en pages: xxxxxxxx

Correction: xxxxxxxx

Diffusion: xxxxxxxx

Publicité: xxxxxxxx

Imprimé en France sur papier issu de forêts

gérées durablement par: xxxxxxxx

ISSN: xxxxxxxx

ISBN: xxxxxxxx

Dépôt légal: xxxxxxxx

Nombre d'exemplaires: xxxxxxxx

Frais de participation: xxxxxxxx

ENTRER DANS LE SUP APRÈS LE BAC



Durant cette année de terminale, la plupart d'entre vous accéderont au diplôme du baccalauréat, diplôme qui vous ouvre l'accès à l'enseignement supérieur.

L'enjeu de ce guide est de vous faire découvrir l'ensemble des formations qui s'offrent à vous dans toute la variété des formes de l'enseignement supérieur, avec le souci de vous permettre d'identifier les repères utiles pour élaborer le parcours de formation le plus adapté en fonction du diplôme que vous visez et/ou du métier que vous envisagez.

Face à ce panorama de toutes les formations existantes et aux orientations que vous identifiez, nous vous encourageons à partager les informations contenues dans ce guide avec vos proches, vos enseignants et tous les professionnels de l'orientation. Vous pourrez ainsi découvrir les différentes formations avec la variété des filières proposées dans l'enseignement supérieur : licences, DUT (diplômes universitaires de technologie), BTS (brevets de techniciens supérieurs), écoles spécialisées ou encore CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles).

Vous trouverez également nombre de conseils pratiques pour organiser votre future vie étudiante, pour trouver un logement, envisager des activités sportives, découvrir les multiples possibilités de l'environnement socio-culturel à votre disposition ou encore, connaître les mesures prises par les établissements pour garantir l'accessibilité et les accompagnements répondant aux besoins spécifiques des étudiants en situation de handicap.

Je vous invite à consacrer tout le temps nécessaire à la lecture de ce guide, certain que les informations que nous vous proposons ici permettront de vous aider à déceler l'orientation que vous donnerez à votre parcours de formation dans l'enseignement supérieur.

Michel Quéré

Directeur de l'Onisep

CHOISIR SA VOIE

Le schéma des études supérieures

page

2

LES FILIÈRES D'ÉTUDES

Les licences

4

Les DUT (diplômes universitaires de technologie)

6

Les BTS (brevets de technicien supérieur)

7

Les écoles spécialisées

8

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)

10

INFOS PRATIQUES

Après un bac professionnel

12

Que faire sans le bac ?

14

La vie étudiante

16

Être étudiant en situation de handicap

18

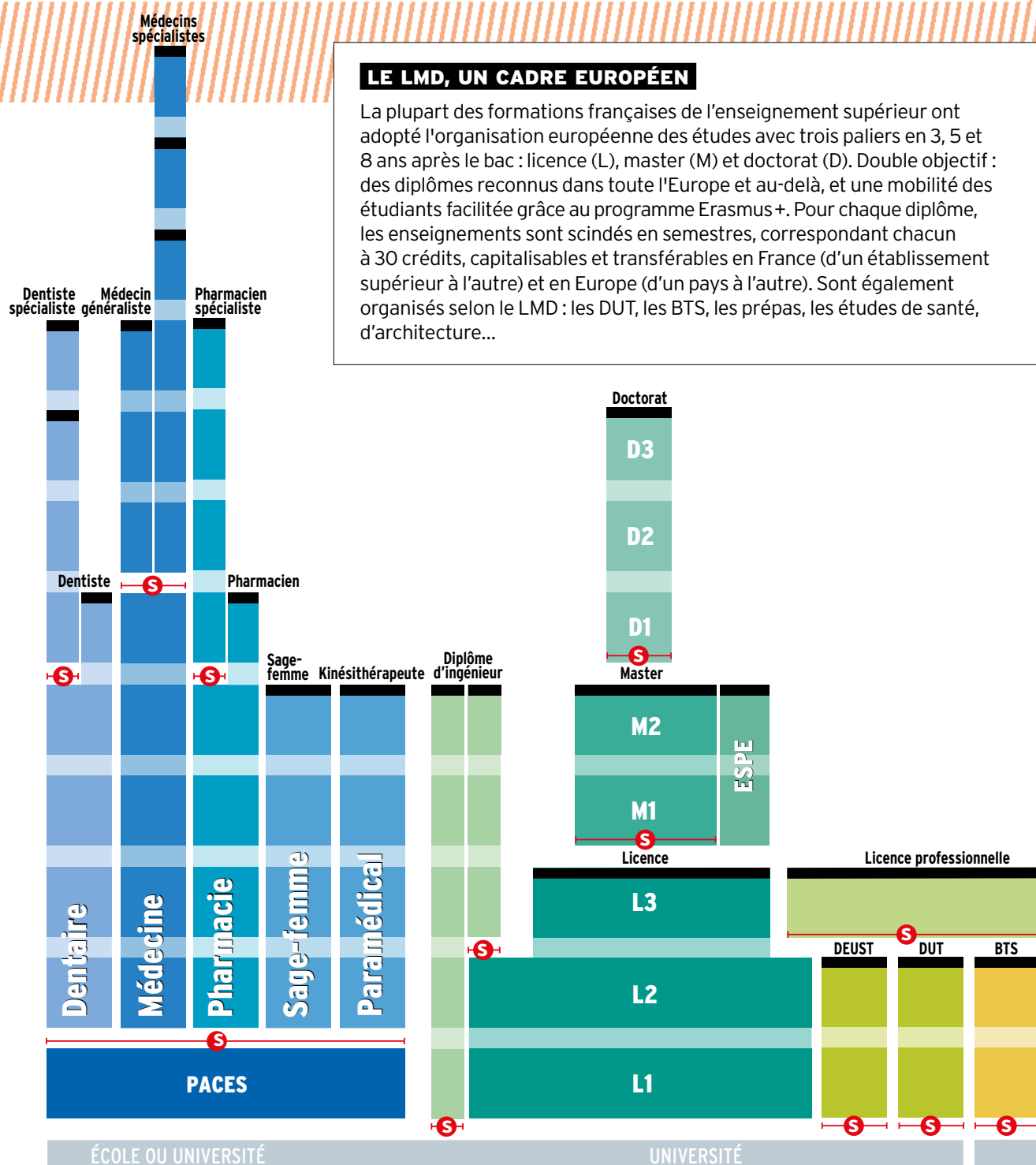
LES INFOS DE VOTRE RÉGION

xx

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...



■ Diplôme ou Diplôme d'État

— S — Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

Il existe des passerelles entre ces différentes filières par exemple de la L1 vers un BTS ou un DUT ; de la PACES vers la licence ; des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) vers la licence.

BTS : brevet de technicien supérieur

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

DE : diplôme d'État

DEC : diplôme d'expert-comptable

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

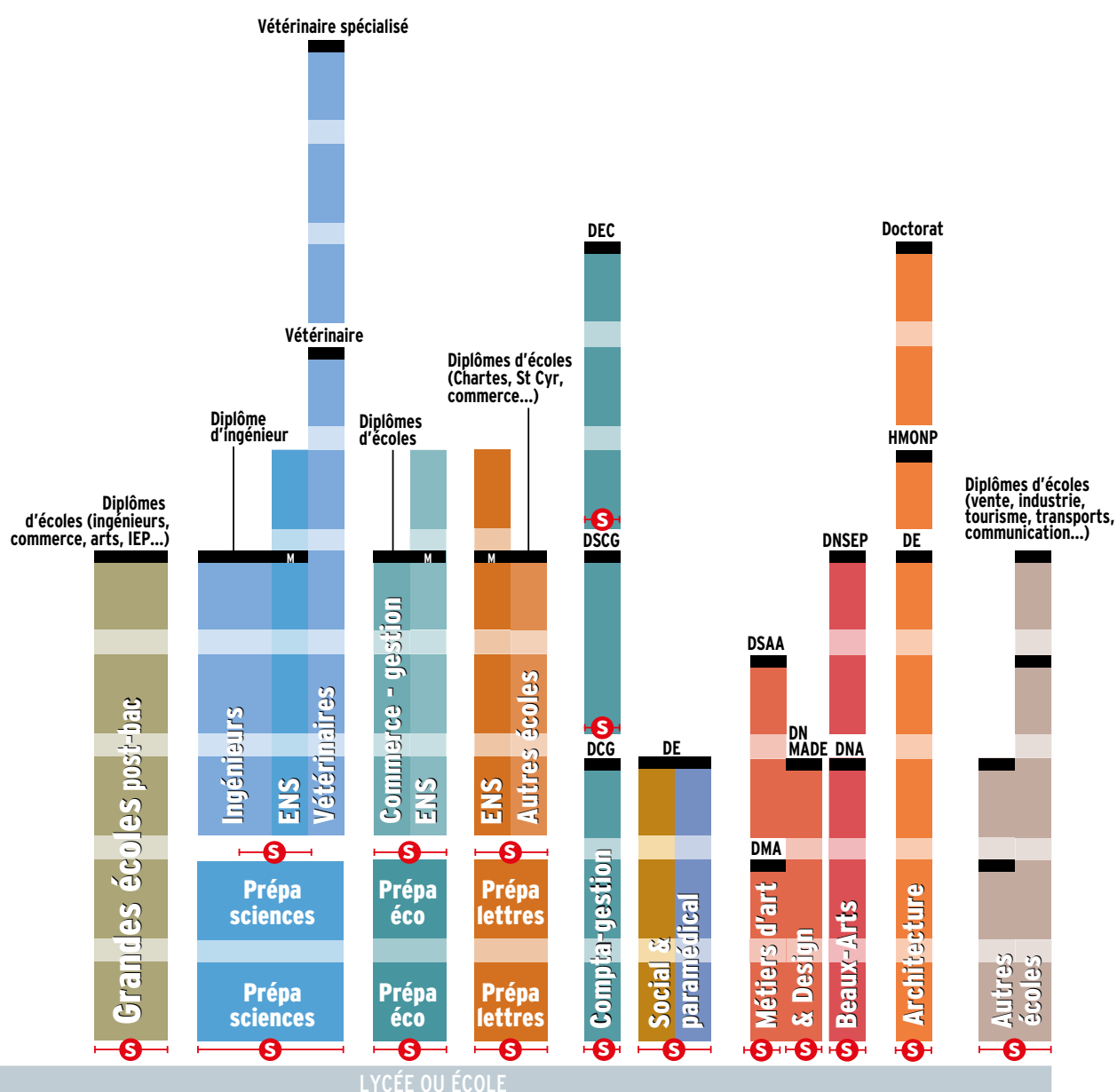
DMA : diplôme des métiers d'art

DNA : diplôme national d'art

DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

POUR S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Consultez le site de l'Onisep (www.onisep.fr) et celui du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - MESRI (www.enseignementsup-recherche.gouv.fr) pour connaître les modalités pratiques 2019 de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur.



DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : école normale supérieure
ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation

HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
IEP : institut d'études politiques
L : licence
M : master
PACES : première année commune aux études de santé

LES LICENCES

En 3 ans après le bac, la licence est le socle des formations universitaires. Organisée en « parcours », la licence offre une spécialisation progressive et ouvre sur la professionnalisation.

S'INSCRIRE

Se reporter à la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur www.parcoursup.fr. Se connecter sur les sites des universités, notamment pour les doubles licences.

À SAVOIR

Les licences professionnelles

Accessibles avec un bac + 2 (BTS, DUT, L2...), elles se préparent à l'université, en lycée ou en école, en un an, dont 12 à 16 semaines de stage. La moitié des formations sont proposées en apprentissage. Lire encadré p.6. Offrant une spécialisation ou une double compétence, elles favorisent l'accès à un emploi.

● OÙ ET COMMENT ?

L'université couvre de nombreux domaines et délivre des diplômes nationaux à trois niveaux : licence, master et doctorat.

→ La licence se prépare en 3 ans. La 1^{re} année, dite L1, associe plusieurs disciplines ; la 2^e année, L2, amorce une spécialisation ; la 3^e année, L3, finalise le parcours. À noter : un **contrat de réussite** permet à chaque étudiant de réaliser son cursus en 4 ans au lieu de 3. Conclu lors de l'inscription pédagogique, ce contrat prend en compte le profil, le projet d'études, le projet professionnel et les contraintes particulières de l'étudiant (emploi, charge de famille, situation de handicap, maladie, grossesse...). Il précise les caractéristiques du parcours, les objectifs, les modalités pédagogiques et le rythme de formation spécifique souhaités. → La formation de licence combine **enseignements en présentiel** : cours magistraux en amphi, travaux dirigés ou pratiques en groupes réduits ; et **enseignements à distance** avec recours aux outils numériques. S'y ajoutent séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, projets individuels ou collectifs.

● ACCÈS

Avec le bac (ou un diplôme équivalent). Tous les profils sont admis, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec celle suivie au lycée. Cela suppose de **se renseigner** au préalable sur les exigences de la licence envisagée, les modalités d'accès, les taux de réussite.

→ À l'université, suivre des études dans la filière de son choix est un droit, dans la limite des places disponibles. Certaines **licences à capacité limitée** organisent lors des inscriptions des **tests de niveau** (en musique notamment) ou des **entretiens**.

→ Lors des 2 « **semaines de l'orientation** », l'élève de terminale qui envisage d'inclure la licence dans ses vœux pour la rentrée suivante peut bénéficier d'informations sur les attendus et les débouchés de la filière, auprès du professeur principal, des personnels universitaires ou du psy-EN.

● AU PROGRAMME

Les licences se répartissent en **quatre domaines** de formation (arts, lettres, langues / droit, économie, gestion / sciences humaines et sociales / sciences, technologie, santé) qui se déclinent en **45 mentions** (par exemple géographie et aménagement ; histoire ; mathématiques...). Chacune propose des **parcours** définis par chaque université.

→ La **spécialisation est progressive**, avec une organisation sous forme de portails pluridisciplinaires ou de majeures-mineures en début de licence. Cette organisation permet une orientation pas à pas et favorise les **passerelles** entre filières de formation. Il est ainsi possible de rejoindre un DUT ou un BTS dès la fin du 1^{er} semestre, en fin de L1, voire de L2. Les étudiants ayant validé la L2 peuvent poursuivre en licence professionnelle ou rejoindre une école.

→ Organisée en **semestres** se composant chacun d'**UE** obligatoires, optionnelles ou libres, valant un nombre de **crédits ECTS** donné, la licence vise à acquérir :

- des **compétences pluridisciplinaires** développant la culture générale ;
- des **compétences transversales** (analyse et synthèse, expression écrite et orale, travail individuel et collectif, conduite de projets, repérage et exploitation de ressources documentaires, compétences numériques et de traitement de l'information et des données) ;

INFO +

L'université, c'est aussi...

> **Les études de santé** se déroulent à l'université, notamment les filières médecine, pharmacie et dentaire, qui débutent par la **PACES**, et certaines formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste. Les cursus débouchent sur des **DE**, obligatoires pour exercer.
> Sont aussi délivrés à l'université : les **DEUST** et les **DUT** > lire p. 6.
> Certaines universités proposent des **CUPGE** (cycles universitaires préparatoires aux grandes écoles). Des dispositifs permettent par ailleurs aux étudiants inscrits en licence de se préparer aux admissions parallèles dans les écoles d'ingénieurs ou de management.
Plus d'informations sur les sites : www.etudiant.gouv.fr et www.onisep.fr.

- des **compétences linguistiques** (savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer dans au moins une langue vivante étrangère);
- des **compétences technologiques et professionnelles** fondées sur la connaissance des métiers et des débouchés de la formation suivie, voire sur une expérience.

→ Les étudiants peuvent effectuer un **stage** en entreprise, dans l'administration, dans l'enseignement ou au sein d'associations. Obligatoire ou facultatif, celui-ci est intégré au cursus, souvent en L3. Ils peuvent aussi effectuer un **séjour à l'étranger**. Se renseigner sur les accords d'échanges dès la L1 et sur le niveau requis en langue.

● RYTHME DE TRAVAIL

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à l'université.

→ La formation prévoit au minimum **1500 heures d'enseignement**, à raison de 20 à 30 heures par semaine, auxquelles s'ajoutent 20 heures par semaine de **travail personnel** (recherches, lectures, projets et travaux d'études).

→ À l'université, chaque étudiant bénéficie d'un dispositif d'accueil et d'orientation: **encadrement** pédagogique renforcé en 1^{re} année; **tutorat**; **modules de soutien** pilotés par des enseignants référents.

→ Il est possible de **changer de voie**, soit en fin de semestre, soit en fin d'année. Se renseigner auprès du **SCUIO** (service commun universitaire d'information et d'orientation).

● VALIDATION DU DIPLÔME

L'évaluation des connaissances et compétences acquises par l'étudiant peut se faire par **contrôle continu intégral**, en présentiel ou en ligne.

→ La licence permet à l'étudiant d'acquérir **180 crédits** européens (ECTS).

→ Un **supplément au diplôme** précise le parcours suivi en licence, ainsi que les compétences acquises, y compris dans le cadre d'un engagement dans des activités associatives, sociales ou professionnelles. Il donne une meilleure lisibilité au diplôme hors de nos frontières.

● POURSUITE D'ÉTUDES

Diplôme de niveau bac + 3, la licence est le socle des études longues.

→ Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en **master** pour 2 ans. La 1^{re} année, M1, est accessible sur concours ou sur dossier selon les capacités d'accueil. Le portail trouvermonmaster.gouv.fr offre un panorama de l'ensemble des masters, avec

une présentation des modalités de sélection pour chacun d'entre eux.

→ Les autres peuvent rejoindre une **école** de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un IEP... accessibles sur titres et épreuves.

→ Ceux qui ne souhaitent pas poursuivre en 2^e cycle sont, quant à eux, informés sur leurs perspectives d'insertion ou de formation.

● ACCÈS À L'EMPLOI

Le **BAIP** (bureau d'aide à l'insertion professionnelle) accompagne les étudiants dans la recherche de stage et du premier emploi. Il leur propose des ateliers méthodologiques (rédaction de CV, lettre de motivation et préparation à des entretiens...), diffuse les offres des entreprises et organise des rencontres avec les professionnels.

→ Grâce à l'acquisition de compétences pré-professionnelles, les diplômés de **licence** sont mieux préparés pour une entrée immédiate dans la vie active. De niveau bac + 3, la licence permet par exemple de présenter les concours administratifs de catégorie A.

→ Les études en **master** ouvrent l'accès à certains concours de la fonction publique: enseignement, magistrature, etc. Le master permet de s'inscrire en doctorat (bac + 8).

→ Les enquêtes relatives à l'**insertion professionnelle** des diplômés de l'université sont disponibles sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr.

LEXIQUE

BTS: brevet de technicien supérieur

CPGE: classe préparatoire aux grandes écoles

DE: diplôme d'État

DEUST: diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT: diplôme universitaire de technologie

L1: 1^{re} année de licence

L2: 2^e année de licence

L3: 3^e année de licence

PACES: 1^{re} année commune aux études de santé

UE: unité d'enseignement

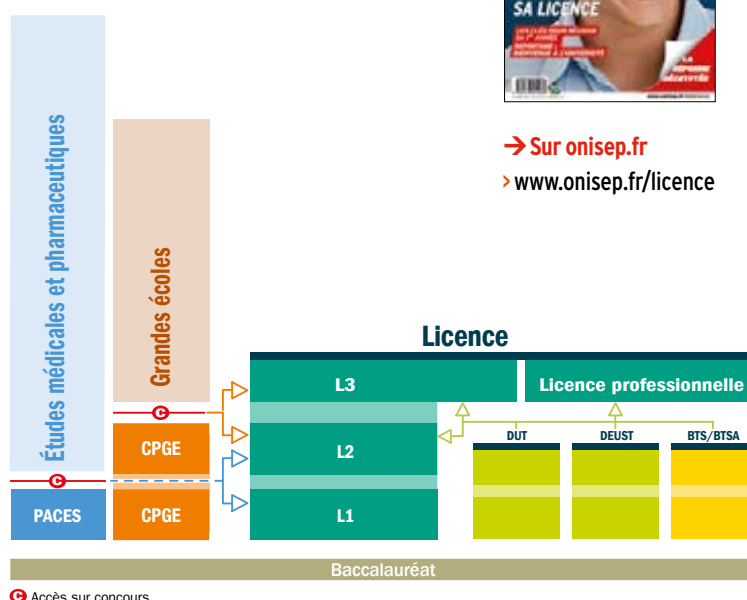
EN SAVOIR +

→ **Dossier Université**



→ Sur onisep.fr

> www.onisep.fr/licence



Itinéraires d'accès à la licence

Accès possible à différents niveaux selon le parcours d'origine de l'étudiant.

LES DUT

(diplômes universitaires de technologie)

Le DUT assure la polyvalence dans un domaine professionnel. Il favorise la poursuite d'études tout en permettant l'accès à l'emploi.

S'INSCRIRE

Se reporter à la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur www.parcoursup.fr.

À SAVOIR

Le DEUST

À bac +2, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques propose des formations adaptées au marché du travail local. Accès : sur dossier, voire entretien ou tests.

EN SAVOIR +

→ Sur onisep.fr
> www.onisep.fr/DUT

INFO +

Apprentissage : de nombreux avantages

> Le principe de l'apprentissage : alterner périodes de cours (à l'université, au lycée, en école) et travail en entreprise. Cette formule permet d'appliquer immédiatement la théorie apprise en cours et d'acquérir une **première expérience professionnelle**. Financièrement, l'apprenti est rémunéré pendant sa scolarité et les frais de formation sont pris en charge par l'employeur. En contrepartie, le rythme de travail est intense et les vacances réduites. Pour réussir, il faut être **motivé et prêt à s'investir**. L'apprentissage est proposé à différents niveaux, mais près de la moitié des apprentis du supérieur préparent un BTS et 4 % un DUT.
Pour en savoir plus : www.lapprenti.com ; www.alternance.emploi.gouv.fr.

● OÙ ET COMMENT ?

Le DUT se prépare en 2 ans, au sein d'un institut universitaire de technologie (IUT) intégré à une **université**. La formation alterne **CM** (cours magistraux) en amphi, **TD** (travaux dirigés) et **TP** (travaux pratiques) en petits groupes, projets tutorés et stages. Un tiers des IUT proposent la formation par apprentissage (*lire l'encadré*). Le programme de cours étant inchangé pour les apprentis, la formule suppose un investissement important de leur part.

● ACCÈS

Avec le bac. Il est recommandé que celui-ci soit dans le champ de la spécialité visée.
→ La sélection se fait **sur dossier** (bulletins trimestriels de 1^{re} et de terminale disponibles), voire sur tests et/ou entretien. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers technologiques.
→ 15 % des IUT proposent la formation en un an appelée « **année spéciale** » pour les candidats ayant déjà suivi 2 années d'enseignement supérieur.

● AU PROGRAMME

La formation comporte une majeure couvrant le cœur de compétences requises pour le domaine visé et des modules complémentaires choisis par l'étudiant selon son PPP (projet personnel et professionnel) : études courtes, études longues ou insertion. Au moins **10 semaines de stage** sont prévues.

→ Avec **42 spécialités** (options comprises), tous les secteurs ne sont pas couverts. Ainsi, il n'y a aucun DUT en audiovisuel ou en arts.

● RYTHME DE TRAVAIL

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours magistraux, de TD (et, selon les spécialités, de TP) et de projets tutorés, auxquelles s'ajoute beaucoup de travail personnel. Un rythme soutenu qui exige constance, rigueur, assiduité et organisation.

● VALIDATION DU DIPLÔME

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un **contrôle continu** des connaissances, avec une validation de chaque semestre.
→ Inscrit dans le LMD, le DUT atteste l'acquisition de **120 crédits** européens (ECTS).

● POURSUITE D'ÉTUDES

La formation polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études (88 % des diplômés). Les possibilités varient selon la spécialité.
→ À l'université, les **licences professionnelles** sont la voie la plus adaptée pour approfondir la formation ou acquérir une double compétence tout en accédant au niveau bac +3.
Les autres **licences** visent la poursuite d'études en **master** (bac +5). Elles sont accessibles sur dossier (*lire les licences pp. 4-5*).
→ Autres pistes : rejoindre une **école** d'ingénieurs pour 3 ans, une école de commerce pour un à 3 ans ; ou encore s'inscrire en **prépa ATS** pour un an (*lire les CPGE pp. 10-11*) ou dans une **formation complémentaire**.

● ACCÈS À L'EMPLOI

Seul un diplômé de DUT sur 10 décide d'entrer sur le marché du travail juste après son diplôme. L'insertion est plutôt bonne, mais cela varie en fonction du domaine visé.

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

LES BTS

(brevets de technicien supérieur)

Le BTS vise une cible professionnelle précise et répond aux besoins des entreprises.

● OÙ ET COMMENT ?

En lycée ou en école, le BTS se prépare en 2 ans, dans une STS (section de techniciens supérieurs).

→ L'**encadrement pédagogique** est comparable à celui de terminale (environ 30 élèves par classe).

→ Certains établissements proposent la formation par **apprentissage**, qui alterne périodes en cours et périodes en emploi.

● ACCÈS

Avec le **bac** (ou un niveau bac dans certains cas, *lire p. 14*). Il est recommandé que celui-ci soit cohérent avec la spécialité de BTS visée.

→ La **sélection** se fait par bulletins scolaires (et travaux personnels, pour les arts) et parfois entretien de motivation. Un pourcentage de places est réservé aux bacheliers professionnels dans chaque académie.

● AU PROGRAMME

Le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu : transport, électronique... Il est proposé dans 129 spécialités (options comprises).

→ Avec un objectif d'insertion, la formation privilégie la **pratique**, les **stages** et l'intervention de professionnels du secteur.

→ Les **matières générales** (français, mathématiques, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^{de} année.

● RYTHME DE TRAVAIL

Entre **30 et 33 heures par semaine** de cours, TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Un rythme de travail soutenu qui exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

● VALIDATION DU DIPLÔME

Le **diplôme national** s'acquiert sur **examen final** et **CCF** (contrôle en cours de formation) selon le statut de l'établissement. Les résultats de 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^{de} année. Intégré au LMD, le BTS permet l'acquisition de **120 crédits européens** (ECTS).

● POURSUITE D'ÉTUDES

La moitié des titulaires de BTS poursuivent leurs études. Leur formation spécialisée les prépare moins que le DUT à réussir dans des cursus longs (bac + 5).

→ Ils préparent principalement une **licence professionnelle** (*lire les licences pp. 4-5*) ou une **formation complémentaire** en un an, pour approfondir leur formation ou acquérir une double compétence.

→ Les **écoles d'ingénieurs**, **d'agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent des titulaires de BTS sur concours spécifiques. Afin d'augmenter ses chances, il est conseillé de suivre une prépa ATS en un an (*lire les CPGE pp. 10-11*).

→ La plupart des **écoles de commerce** recrutent les titulaires de BTS (majoritairement du domaine économie et gestion) pour un à 3 ans. Accès sur concours. Quelques lycées proposent une prépa ATS.

● ACCÈS À L'EMPLOI

Les BTS sont appréciés des entreprises. Les conditions d'insertion varient selon les spécialités et les modalités de formation (cursus en apprentissage ou non).

S'INSCRIRE

Se reporter à la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur www.parcoursup.fr.

À SAVOIR

Mise à niveau

Le passage par une année de mise à niveau est exigé uniquement à l'entrée du BTS **management en hôtellerie-restauration** pour les **non-titulaires d'un bac de la spécialité**.

Des classes de mise à niveau, en métiers de l'audiovisuel (MANCAV) par exemple, ou des dispositifs passerelles permettent par ailleurs aux bacheliers professionnels de consolider leurs connaissances avant d'entreprendre le BTS.

BTS en 3 ans

Les BTS **prothésiste-orthésiste** et **podo-orthésiste** se préparent en 3 ans (au lieu de 2 ans).

DMA

À bac + 2, le **diplôme des métiers d'art** existe dans 11 spécialités. Accès sur dossier avec un bac STD2A.

DN MADE

Les BTS **design** sont remplacés par le **diplôme national des métiers d'art et du design**, en 3 ans après le bac.

EN SAVOIR +

→ [Sur onisep.fr](http://Sur.onisep.fr)

> www.onisep.fr/BTS_BTSA

Quelles différences ?

DUT

- > à l'université
- > 42 spécialités et options
- > études polyvalentes
- > contrôle continu
- > 88 % des diplômés poursuivent leurs études

BTS

- > en lycée ou en école
- > 129 spécialités et options
- > études plus spécialisées
- > examen final ou CCF
- > 53 % des diplômés poursuivent leurs études

LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Après le bac, une multitude d'établissements proposent des formations professionnelles reconnues sur le marché du travail.

S'INSCRIRE

Se reporter à la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur www.parcoursup.fr.

Se reporter aux sites des écoles, pour celles qui ne recrutent pas via Parcoursup.

À SAVOIR

Si le bac est nécessaire pour s'inscrire dans ces formations, les concours d'entrée se passent la plupart du temps durant l'année de terminale, avant l'obtention du bac.

LEXIQUE

DE : diplôme d'État

DMA : diplôme des métiers d'art

DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design

DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique

DNSP : diplôme national supérieur professionnel

DSAA : diplôme supérieur des arts appliqués

PACES : 1^{re} année commune aux études de santé

STAPS : sciences et technologies des activités physiques et sportives

ENSA : école nationale supérieure d'architecture

IEP : institut d'études politiques

Les formations en écoles spécialisées menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. En cas d'échec ou d'abandon, pas facile de rebondir.

● LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

20 écoles publiques (Ensa) préparent au DE d'architecte.

Forment également des architectes : une école privée (ESA Paris) et une école d'ingénieurs (Insa Strasbourg).

Durée : 5 ans. L'accès se fait sur dossier et épreuves avec le bac (bac +1 pour l'Insa).

● LES ÉCOLES D'ART

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers du graphisme ou du design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace...

Durée : 2 à 5 ans. L'accès se fait sur dossier ou sur concours avec le bac. Certains candidats passent par une année préparatoire.

→ Plusieurs établissements privés ou publics (dont Duperré, Estienne, Olivier de Serres, Boule à Paris; Esaat Roubaix; Alain-Colas à Nevers; La Martinière-Diderot à Lyon) délivrent des diplômes nationaux en arts appliqués : BTS et DMA (en 2 ans) ou DNMADE (en 3 ans), qui conduisent ensuite au DSAA.

→ Une quarantaine d'écoles publiques délivrent, en 5 ans après le bac, des diplômes nationaux (DNSEP pour les écoles des beaux-arts) ou bien spécifiques (Ensai, Ensad et Ensba Paris).

→ Très nombreuses, les écoles d'art privées sont souvent coûteuses. Bien se renseigner sur les cursus offerts avant de s'inscrire.

● LES ÉCOLES DE CINÉMA, DE MUSIQUE, DE SPECTACLE

Publiques ou privées, elles préparent aux métiers artistiques et/ou techniques. La sélection est présente partout.

→ Les écoles d'audiovisuel privées sont nombreuses. Elles proposent diverses spécialisations. **Durée** : 3 ans. L'accès se fait sur concours avec le bac.

Les écoles publiques (Louis-Lumière et La Fémis à Paris, l'École de photo d'Arles, l'ESAV à Toulouse) recrutent à bac +2, sur concours, pour 3 à 4 ans d'études.

→ Une vingtaine d'écoles d'art, majoritairement privées, proposent des cursus en cinéma d'animation. **Durée** : 3 à 5 ans après le bac.

→ Les écoles supérieures d'art dramatique (dont le Conservatoire de Paris, l'Ensatt Lyon et l'Esad Strasbourg) sélectionnent les candidats sur audition. D'autres écoles publiques proposent, comme elles, des formations menant au DNSP de comédien.

Durée : 3 ans.

Les cours privés pour comédiens sont ouverts à tous mais de qualité variable.

→ Pour la musique et la danse, conservatoires à rayonnement national ou régional, écoles publiques et privées se partagent les formations. Certains délivrent le DNSP de musicien ou de danseur.

● LES ÉCOLES D'INFOCOM

→ Les écoles formant les chargés de communication, attachés de presse ou chargés de relations publiques (Efap, Iscom...) sont souvent privées et coûteuses. **Durée** : de 2 à 4 ans. L'accès se fait sur dossier, tests et entretien avec le bac ou plutôt à bac +1.

→ Plusieurs écoles privées permettent de se former au journalisme (ESJ Paris, IEJ,

INFO +

Écoles privées : comment choisir ?

Les écoles privées sont nombreuses et pas toujours reconnues par l'État. Avant de choisir, **informez-vous** : depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion à la sortie de l'école est-elle bonne ? Quelle est la valeur du titre délivré ? Certaines bénéficient de **partenariats avec les entreprises**, comme les écoles rattachées aux chambres de commerce et d'industrie ou reconnues par les syndicats professionnels.

Tout savoir sur la reconnaissance des diplômes : www.onisep.fr/reconnaissance_diplomes.

EDJ Nice, ISCPA...), sans être reconnues par la profession. **Durée:** de un à 4 ans. Le niveau d'entrée va de bac à bac + 3.

Parmi les formations reconnues, deux recrutent avec le bac: les IUT de Cannes et Lannion, qui délivrent un DUT infocom option journalisme. **Durée:** 2 ans. L'accès se fait sur concours. Les autres recrutent à bac + 3 (mais les admis ont souvent un bac + 5) et mènent en 2 ans, pour les écoles, à des diplômes propres et, pour les universités, à des masters.

● LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une centaine d'écoles recrutent au niveau du bac: les Insa, les ENI, les écoles de la Fésic, les écoles Polytech, les universités de technologie... Celles possédant une prépa intégrée permettent à leurs élèves de continuer sans concours dans le cycle ingénieur que chacune d'elles propose. D'autres offrent des cycles préparatoires communs ouvrant à un nombre restreint d'écoles. **Durée:** 5 ans (2 ans en cycle préparatoire; 3 ans en cycle ingénieur). L'accès se fait sur concours avec le bac S, voire STI2D, STL ou STAV.

À noter: une centaine d'écoles recrutent avec un bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au diplôme d'ingénieur. Accès sur concours.

● LES ÉCOLES DE COMMERCE ET DE GESTION

Généralistes, elles couvrent l'ensemble des fonctions de l'entreprise: comptabilité, marketing, ressources humaines... Les spécialisations plus ou moins marquées interviennent en fin de parcours. Diverses formations sont accessibles avec le bac.

→ Une quarantaine d'écoles délivrent un bachelier ayant obtenu le visa du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. **Durée:** 3 ou 4 ans. L'accès se fait sur concours avec le bac.

→ Une quinzaine d'écoles reconnues permettent d'atteindre un niveau bac + 5. **Durée:** 5 ans. L'accès se fait sur concours avec le bac.

À noter: une vingtaine d'écoles recrutent sur concours à bac + 2 (prépa, DUT, BTS, L2) pour mener en 3 ans au grade de master.

→ Les écoles de vente du réseau Négoventis (lié aux CCI) forment des commerciaux de terrain. **Durée:** un à 2 ans. L'accès se fait sur entretien, à bac, bac + 1 ou + 2.

→ Les diplômes de la filière expertise comptable sont proposés en lycée ou en IUT, et dans quelques écoles privées. Le premier est le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion). **Durée:** 3 ans. L'accès se fait sur dossier avec le bac (S, ES ou STMG).

● LES ÉCOLES DE L'INDUSTRIE

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie: qualitatif, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats... Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile, l'informatique, etc. **Durée:** de 2 à 4 ans. L'accès se fait sur dossier, tests, entretien, avec un bac S, STL ou STI2D selon l'école.

● LES ÉCOLES DU PARAMÉDICAL

Elles préparent à une quinzaine de métiers et délivrent un DE. **Durée:** un à 5 ans. L'accès se fait sur dossier (notamment pour infirmier ou manipulateur radio) ou sur concours avec le bac. Dans ce dernier cas, une année de préparation est parfois nécessaire. Les admis sont pour la plupart des bacheliers de série S ou STL. Les bacheliers L, ES et ST2S ont davantage leurs chances en Ifsi (instituts de formation en soins infirmiers).

À noter: pour les formations d'auxiliaire de puériculture et d'aide-soignant, le bac n'est pas requis. Pour les formations de kinésithérapeutes et parfois d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de techniciens en analyses biomédicales, de pédicures-podologues, l'accès se fait à l'issue de la PACES ou d'une L1 (STAPS ou sciences). Désormais, la préinscription en IFSI passe par Parcoursup.

● LES ÉCOLES DU SOCIAL

Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants ou spécialisé... et délivrent un DE. **Durée:** 3 ans. L'accès se fait sur dossier avec le bac.

La formation de moniteur-éducateur, qui n'exige pas le bac, recrute sur concours. **Durée:** un an.

À noter: le DE conseiller en économie sociale et familiale se prépare en un an après le BTS de même spécialité.

● LES IEP

Dix instituts d'études politiques (Sciences Po) forment à des domaines variés: communication, relations internationales, économie-gestion... Ils délivrent des diplômes propres pouvant, pour certains, conférer le grade de master. **Durée:** 5 ans. L'accès se fait sur épreuves avec le bac. Sept IEP organisent un concours commun.

EN SAVOIR +

→ Dossier spécial
Écoles de commerce



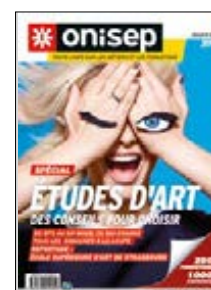
→ Dossier spécial
Écoles d'ingénieurs



→ Dossier spécial
Sciences Po



→ Dossier spécial
Études d'art



INFO +

D'autres écoles

Certaines écoles recrutent après 3 à 5 ans d'études supérieures. C'est le cas des formations professionnelles pour devenir **avocat**, **commissaire de police**, **enseignant** ou **magistrat**.

LES CPGE

(classes préparatoires aux grandes écoles)

Exigeantes, les « classes prépa » restent la principale voie d'accès aux grandes écoles.

S'INSCRIRE

Se reporter à la plateforme nationale de préinscription en 1^{re} année de l'enseignement supérieur www.parcoursup.fr.

À SAVOIR

Les écoles d'ingénieurs ou vétérinaires instituent des quotas de places par filières équilibrant les chances au concours entre bacheliers scientifiques et technologiques.

LEXIQUE

ATS : adaptation technicien supérieur

BCPST : biologie, chimie, physique et sciences de la Terre

ENS : école normale supérieure

IEP : institut d'études politiques

LSS : lettres et sciences sociales

MP : mathématiques-physique

MPSI : mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

PC : physique-chimie

PCSI : physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PSI : physique et sciences de l'ingénieur

PT : physique et technologie

PTSI : physique, technologie et sciences de l'ingénieur

TB : technologie, biologie

TPC : technologie et physique-chimie

TSI : technologie et sciences industrielles

● OÙ ET COMMENT ?

Les prépas se déroulent en 2 ans (4 semestres) principalement au sein des lycées.

→ On distingue **trois filières** : économique ; littéraire ; scientifique. Elles mènent à différentes écoles recrutant sur concours (*lire l'encadré p. 11*) spécifiquement conçus pour les candidats de prépas.

→ La formation alterne **cours théoriques**, **travaux dirigés** (et pratiques en prépas scientifiques), **devoirs sur table** et **interrogations orales** (appelées « colles »). Le 1^{er} semestre est aménagé pour constituer une transition plus progressive entre le rythme du lycée et celui, très intense, de la prépa.

● ACCÈS

Admission sur dossier scolaire (et travaux personnels en prépas artistiques). Sont examinées les notes de 1^{re}, celles du 1^{er} trimestre ou des 2 premiers trimestres de terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

→ Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un **profil équilibré** entre toutes les disciplines et d'être **régulier** dans ses efforts.

→ Les CPGE ne concernent pas seulement les **bacheliers généraux (ES, L, S)**, même s'ils y sont majoritaires. L'option ECT des prépas économiques et commerciales est ainsi destinée aux **bacheliers technologiques STMG** ; les prépas scientifiques TSI, TB et TPC sont destinées, selon le cas, aux bacheliers des séries **STI2D, STAV** ou **STL**. Quelques classes spécifiques accueillent des bacheliers professionnels pour 3 ans.

→ Il existe des **prépas en un an après un bac + 2**. Destinées aux titulaires de BTS et de DUT, les prépas ATS (ingénierie industrielle, biologie, métiers de l'horticulture et du paysage, génie civil, métiers de la chimie) mènent aux écoles d'ingénieurs principalement, mais aussi aux écoles d'agronomie et aux écoles vétérinaires ; les ATS économie-gestion, accessibles avec une L2 validée, un BTS ou un DUT, mènent aux écoles de management.

● AU PROGRAMME

Les cours sont adaptés aux exigences des concours préparés.

En prépas littéraires, en prépas artistiques

→ Les **prépas Chartes** associent français, latin, histoire (médiévale, moderne, contemporaine), langues vivantes... et, en option, grec.

→ Les **prépas ENS arts & design** combinent création industrielle, arts graphiques, design de communication, histoire et philosophie de l'art, langues vivantes.

→ Les **prépas ENS lettres** proposent des cours de philosophie, français, histoire, géographie, langues vivantes, langues et cultures de l'Antiquité... et, en option, grec, latin, géographie ou arts, notamment. La 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon, qui ne se différencient qu'en 2^{de} année.

→ Les **prépas ENS LSS** comportent français, philosophie, histoire, langues vivantes, mathématiques, sciences sociales... et, en option, grec, latin, sciences sociales ou géographie, notamment.

→ Les **prépas Saint-Cyr lettres** ont un programme similaire aux prépas ENS lettres. S'y ajoutent des mathématiques et un enseignement sportif renforcé.

En prépas scientifiques

→ Les prépas scientifiques **destinées aux bacheliers de série S** sont les plus représentées en nombre d'établissements et en effectif d'étudiants inscrits. Elles les accueillent en 1^{re} année dans quatre voies : BCPST, MPSI, PCSI, PTSI, qui débouchent en 2^{de} année sur BCPST, MP, PC, PSI, PT.

- En **BCPST**, la formation aborde les sciences du vivant et les géosciences, la physique-chimie et les mathématiques.

- En **MPSI**, les mathématiques et la physique sont les disciplines majeures, sans oublier la chimie et les sciences industrielles de l'ingénieur ou l'informatique.

- En **PCSI**, les mathématiques, la physique et la chimie sont au cœur de la formation, avec davantage de place accordée à l'expérimentation qu'en MPSI.

- En **PTSI** sont prévus l'analyse des sys-

tèmes automatisés, des cours de mathématiques, de sciences physiques et des TP en technologie industrielle.

→ D'autres prépas scientifiques sont **réservées aux bacheliers technologiques**, provenant de diverses séries.

- Les **TB**, qui accueillent les STL et les STAV, abordent les mathématiques, la physique-chimie, les sciences du vivant, les géosciences, ainsi que les biotechnologies.

- Les **TPC**, qui accueillent les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire et les STI2D, privilégient les mathématiques, la physique-chimie et l'informatique.

- Les **TSI**, qui accueillent les STI2D et les STL spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire, associent mathématiques, physique, chimie, sciences industrielles et informatique.

En prépas économiques

→ Les **prépas économiques et commerciales** accordent une large place aux sciences humaines et aux langues vivantes, en proposant un **programme spécifique au profil** des élèves accueillis.

- L'**option économique (ECE)**, dans le prolongement du bac ES, associe la culture générale (philosophie et français), l'étude économique, sociologique et historique du monde contemporain, sans oublier les mathématiques (analyse, probabilités).

- L'**option scientifique (ECS)**, destinée aux bacheliers S, privilégie les mathématiques, la culture générale (philosophie et français), l'histoire, la géographie et la géopolitique du monde contemporain.

- L'**option technologique (ECT)**, réservée aux bacheliers STMG, approfondit l'économie, le droit et la gestion, sans négliger la culture générale.

→ Les **prépas ENS économie-gestion** proposent deux voies : l'une, dite D1, met l'accent sur le droit, l'autre, dite D2, sur l'économie. Y sont admis les bacheliers de série ES ou S, voire L ou STMG.

● RYTHME DE TRAVAIL

Concours oblige, le rythme est très soutenu. **Bien s'organiser** est essentiel afin de pouvoir fournir un **effort régulier** pendant 2 années.

● VALIDATION DES ÉTUDES

Le **passage** de la 1^{re} à la 2^{de} année est conditionné aux résultats et à l'avis des professeurs. Le **redoublement** de la 1^{re} année n'est pas possible.

→ Le **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès. Le **niveau étant élevé**, les notes à l'entrée en prépa sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il convient de ne pas se décourager pour autant.

→ Les CPGE permettent d'obtenir des **crédits européens** (120 ECTS) au maximum à l'issue des 2 ans).

● POURSUITE D'ÉTUDES

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles** avec des taux de réussite aux concours différents selon les filières.

- À l'issue des **prépas littéraires**, le nombre de places en ENS est limité, comme à Chartes ou à Saint-Cyr. Mais les débouchés sont plus variés qu'on ne le croit : écoles de management, de journalisme, de communication, de traduction, IEP, université (licences)...

- Les sortants de **prépa ENS arts & design** intègrent en nombre les écoles supérieures d'arts appliqués et les écoles nationales supérieures d'art.

- La grande majorité des élèves de **prépas scientifiques** intègrent une école d'ingénieurs au terme de leur formation. Quelques-uns entrent dans une ENS, une école vétérinaire ou une école d'actuariat.

- À l'issue des **prépas économiques**, une large majorité d'étudiants intègre une école de management. Là aussi, ne pas se limiter aux plus connues. Quelques-uns entrent en ENS ou en écoles de statistiques.

→ Les étudiants, s'ils n'ont pas obtenu l'école de leurs vœux, peuvent **refaire la 2^{de} année** de prépa, avec l'accord du conseil de classe, ou se réorienter. Des passerelles existent pour faciliter les poursuites d'études à l'université sans perdre d'année grâce à des conventions entre lycées et universités.

À SAVOIR

D'autres « prépas » donnent accès aux écoles d'ingénieurs.

- Les **cycles préparatoires communs** permettent chacun d'intégrer un nombre restreint d'écoles.

- Les **prépas intégrées** permettent de poursuivre dans le cycle ingénieur de l'école où l'on est entré après le bac.

EN SAVOIR +

→ Dossier *Classes prépa*



→ Sur onisep.fr

> www.onisep.fr/classes_prepa

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

Les **écoles d'ingénieurs** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST, MP, PC, PT, PSI, TSI et TPC (2 ans post-bac) ou ATS (un an post-BTS ou DUT). Les écoles à dominante « technologique » offrent un plus grand nombre de places aux élèves de PT et TSI. Celles de chimie admettent aussi des sortants de TPC ; celles de géologie-environnement accueillent aussi des élèves passés par les prépas BCPST.

Les **écoles d'ingénieurs en agronomie** et les **écoles vétérinaires** recrutent à l'issue des prépas scientifiques BCPST et TB (2 ans post-bac) ou ATS (un an post-BTS ou DUT).

Les **écoles de management** recrutent à l'issue des prépas économiques ou des prépas littéraires, et pour quelques-unes après une prépa ATS (un an post-BTS, DUT ou L2 validée).

Les **écoles de statistiques** ou d'**actuariat** recrutent à l'issue des prépas scientifiques (MP, PC, PT, PSI), mais aussi à l'issue des prépas économiques (ECS) ou littéraires (LSS).

Les **ENS** de Paris-Saclay, de Paris-Ulm, de Lyon et de Rennes recrutent, selon les spécialités, post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou bien économiques. Objectif : former des enseignants-chercheurs.

L'**École nationale des chartes** forme des archivistes-paléographes. On y accède après une prépa Chartes (concours A) ou après une prépa lettres ENS Ulm (concours B).

L'**École de Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépa Saint-Cyr lettres ou prépas littéraires, prépas MP, PC et PSI, ou encore prépas économiques et commerciales. Les **autres grandes écoles militaires** (**École de l'air**, **École navale**, **Polytechnique**) recrutent à l'issue des prépas scientifiques.

Ces écoles organisent leurs formations en 3 à 5 ans. La plupart sont accessibles par d'autres voies que les CPGE, notamment via les admissions parallèles.

APRÈS UN BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel est le seul bac permettant l'accès direct à l'emploi mais il permet aussi l'accès aux études supérieures, notamment en BTS, où des places leur sont réservées.

Preuve de la bonne adéquation de leur diplôme aux besoins des entreprises, la majorité des bacheliers professionnels s'insèrent sur le marché du travail. Ceux qui décident de continuer leurs études visent la plupart du temps une formation en 2 ou 3 ans.

Formations en un an

Nombre de bacheliers professionnels poursuivent des études pendant une année, afin d'acquérir une spécialisation ou de nouvelles compétences.

→ Les MC (**mentions complémentaires**), d'un niveau équivalent au bac, sont accessibles sur dossier. Elles se préparent en un an au sein d'un lycée professionnel ou d'un CFA (centre de formation d'apprentis). Le choix d'une MC s'effectue à l'intérieur du même champ professionnel. Par exemple, la MC art de la cuisine allégée, avec un bac pro cuisine; la MC vendeur-conseil en produits techniques pour l'habitat, avec un bac pro vente.

→ Les FCIL (**formations complémentaires d'initiative locale**) répondent aux besoins de l'emploi local. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une école privée. Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certificats d'école. Exemples: FCIL secrétariat médical, après un bac pro gestion-administration; FCIL technicien aéronautique sur commande numérique, après un bac pro du secteur industriel.

→ Les CS (**certificats de spécialisation**) agricoles s'adressent aux titulaires d'un bac professionnel du domaine de l'agriculture ou de l'agroalimentaire. Les CS attestent de compétences variées (comptabilité, vente, techniques de culture...), très utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole... La formation se déroule en lycée agricole, en CFA ou en école, souvent sous contrat d'apprentissage.

Formations en 2 ou 3 ans

La plupart des bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures préparent, en 2 ans, un BTS dans le champ professionnel d'origine. Quelques-uns optent pour une école spécialisée.

→ Les STS (sections de technicien supérieur), en lycée ou en école, accueillent 30 % de bacheliers professionnels. Si certains d'entre eux préparent le **brevet de technicien supérieur** sous statut scolaire, une bonne partie choisit de se former sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une alternance de cours et de travail. Accès à la formation sur dossier scolaire, avec des modalités spécifiques pour les bacheliers professionnels (*lire Les BTS, p. 7*).

→ Avec une forte sélection à l'entrée, les IUT (instituts universitaires de technologie) comptent 2 % de bacheliers professionnels en 1^{re} année. Des programmes aménagés leur permettent de bénéficier d'une mise à niveau dans les disciplines fondamentales pour préparer, en 2 ans, leur **diplôme universitaire de technologie** (*lire Les DUT, p. 6*).

→ Les DMA (**diplômes des métiers d'art**) sont accessibles aux titulaires d'un bac professionnel artisanat et métiers d'art de même filière, s'ils ont un bon dossier. La sélection porte sur les résultats scolaires et les travaux artistiques personnels. Peu d'établissements offrent ce type de formation.

→ Certains bacheliers professionnels optent pour une **école d'art** délivrant un titre d'école en 2 ou 3 ans (accès sur épreuves et entretien de motivation, le plus souvent) ou pour un établissement préparant au DN MADE (**diplôme national des métiers d'art et du design**) en 3 ans (accès sur dossier scolaire et présentation de travaux artistiques).

→ On trouve quelques bacheliers professionnels dans les **écoles de commerce ou de comptabilité**. Les écoles en 2 ou 3 ans recrutent principalement sur concours post-bac. La sélection porte le plus souvent sur les matières générales (mathématiques, français, langue...).

→ Les **écoles paramédicales ou du secteur social** sont accessibles aux bacheliers professionnels, notamment celles qui n'exigent pas le bac: formations d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur-éducateur, d'accompagnant éducatif et social. Recrutement sur concours. Attention aux dates d'inscription dans ces écoles: dès septembre pour celles du secteur social, janvier pour celles de la santé.

D'autres pistes

Les formations disciplinaires de l'université sont une voie difficile pour les bacheliers professionnels qui s'y inscrivent, car la formation qu'ils ont suivie au lycée n'a pas été conçue à cette fin.

→ Environ 7 % des bacheliers professionnels s'inscrivent en **licence**. Pourtant, les études universitaires sont très théoriques et éloignées de la formation reçue au lycée professionnel. Aussi, pour augmenter leurs chances de réussite, les universités proposent des mises à niveau et une progressivité du cursus en 4 ans au lieu de 3.

→ Quelques CPGE (**classes préparatoires aux grandes écoles**) accueillent les bacheliers professionnels pour 3 ans: quatre prépas scientifiques TSI (à Chambéry, Montceau-les-Mines, Nîmes et au Mans) en vue des concours d'écoles d'ingénieurs; trois prépas économiques ECT (à Strasbourg, Marseille, et Niort) en vue des concours d'écoles de commerce.

Après ton bac, étudie à l'étranger avec EF et deviens bilingue !

www.ef.com

Le monde vous attend avec EF au
01 42 61 46 26



Campus Internationaux
de Langues



EF_France | #EFMoment



EFFrance



ef.france

QUE FAIRE SANS LE BAC ?

Si au terme de l'année, vous êtes ajourné aux épreuves du bac, il ne faut pas vous décourager.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Redoublement, poursuite d'études, formation professionnelle, entrée dans la vie active... si vous n'obtenez pas le bac cette année, différentes solutions existent. Échangez avec vos professeurs et/ou avec un psy-EN (psychologue de l'Éducation nationale).

Se représenter au bac

Le bac reste le passeport pour les études supérieures. Si vous avez échoué à l'examen, vous pouvez le passer de nouveau l'année suivante, avec de bonnes chances de réussite. 76 % de ceux qui se représentent l'obtiennent.

→ **Refaire une année de terminale** dans son lycée d'origine est un droit. Dès l'annonce des résultats, contactez le proviseur pour vous réinscrire. Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues aux épreuves du bac.

→ **Important à savoir :** si vous avez déjà présenté le bac deux fois, vous pouvez préparer à nouveau certaines épreuves ou choisir un bac professionnel en un an, dans le cadre d'un parcours adapté. Contactez, dès juillet, le proviseur de votre lycée ou bien le CIO.

→ **Préparer le bac autrement** est toujours possible. Les candidats qui veulent se représenter à l'examen sans passer par les dispositifs cités ci-dessus peuvent le faire notamment avec le Centre national d'enseignement à distance (www.cned.fr) ou dans le cadre des cours du soir proposés par certains lycées. Selon le cas, l'inscription au bac se fait en tant que candi-

dat scolaire ou en tant que candidat libre. L'inscription individuelle au bac (candidat libre) permet de conserver les notes supérieures ou égales à 10/20 obtenues précédemment.

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux élèves ayant échoué à l'examen. Certaines exigent le « niveau bac » (soit une moyenne supérieure ou égale à 8/20 pour l'ensemble des épreuves).

→ Les écoles spécialisées accessibles sans le bac sont le plus souvent privées et coûteuses, notamment dans le domaine des arts, du tourisme ou de l'hôtellerie-restauration. Avant de choisir un établissement, renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études...

→ Certains établissements (le plus souvent privés) accueillent des non-bacheliers pour préparer un BTS, en particulier dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat et du commerce. On leur demande souvent de repasser le bac en fin de 1^{re} année.

→ La **capacité en droit**, accessible aux jeunes âgés d'au moins 17 ans, se prépare en cours du soir, à l'université ou via le Cned en 2 ans. Elle permet de s'inscrire en licence de droit ou en DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1^{re} année est relativement élevé.

→ Le **BPJEPS** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) forme aux métiers de l'animation sociale et sportive. Deux spécialités (animateur ; éducateur sportif) et plusieurs mentions. Admission sur

épreuves à partir de 17 ans. Il est recommandé d'avoir le « niveau bac ».

Se former en alternance

Suivre une formation qui alterne périodes de cours et travail en entreprise augmente les chances d'insertion. Plusieurs parcours sont possibles, sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

→ Vous pouvez préparer un **bac professionnel** (souvent en un an) après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement par le CFA (centre de formation d'apprentis). Contactez le CIO pour obtenir la liste des formations en alternance, ou consultez les fiches formations sur le site www.onisep.fr, elles précisent les établissements offrant cette modalité.

→ Vous pouvez préparer un **BTS** (en 2 ans), après avoir fait l'objet d'une décision de positionnement. Certains CFA acceptent les non-bacheliers qui peuvent justifier du « niveau bac ».

→ Vous pouvez préparer un **CQP** (certificat de qualification professionnelle) ou un titre certifié inscrit au **RNCP**¹. Ils sont proposés par les écoles, CFA relevant des CCI² (www.acfci.cci.fr), CMA (www.artisanat.fr) et par les écoles d'entreprises (Engie, RATP, SNCF, Lapeyre, Casino...), par le Cnam³ (www.cnam.fr), l'Afpa⁴ (www.afpa.fr) ou dans le cadre des formations financées par les régions (reseau.intercariforef.org).

1. Répertoire national des certifications professionnelles.

2. Chambres de commerce et d'industrie.

3. Conservatoire national des arts et métiers.

4. Association pour la formation professionnelle des adultes.

Travailler dans la fonction publique sans le bac ?

→ Sans le bac, vous pouvez accéder aux postes d'agent administratif ou d'agent technique en qualité de contractuel ou de fonctionnaire si réussite à un concours. Infos sur le site : www.fonction-publique.gouv.fr/score/concours.

→ Vous pouvez intégrer la Police nationale comme adjoint de sécurité ou comme cadet de la République. Infos sur le site : www.lapolice.nationale.recrute.fr.

→ Vous pouvez entrer dans l'armée comme volontaire ou comme militaire. Infos sur

les sites des différentes armées : www.recrutement.terre.defense.gouv.fr ; www.etremarin.fr ; <http://devenir-aviateur.fr>.

→ Vous pouvez entrer dans la Gendarmerie nationale comme gendarme adjoint volontaire - agent de police judiciaire adjoint. Infos sur le site : www.lagendarmerie.recrute.fr.

Vous avez tout pour réussir !

ESSCA SCHOOL OF MANAGEMENT

- Diplôme Bac+5
grade de Master
- Bachelors
- Alternance
- MSc
- Mastère Spécialisé
- Executive Education

ANGERS
PARIS
AIX-EN-PROVENCE
BORDEAUX
CHOLET
LYON
BUDAPEST
SHANGHAI

INFOS : 02 41 73 47 46
concours@essca.fr

LA VIE ÉTUDIANTE

Santé, logement, bourses... guide pratique à l'usage des futurs étudiants.

Financer ses études

→ La demande de BCS (**bourse sur critères sociaux**) se fait à partir du 15 janvier par le biais du DSE (www.messervices.etudiant.gouv.fr). Elle est accordée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge, de l'âge du demandeur, de la distance domicile-lieu d'études, du diplôme... Son montant est variable (sept échelons). Pour en bénéficier, il faut être assidu aux cours et aux examens, et progresser régulièrement dans ses études.

→ D'autres dispositifs existent, qui peuvent être cumulés avec une BCS: aide au mérite pour les boursiers ayant obtenu la mention « très bien » au bac, aide à la mobilité pour les élèves restés sans proposition sur Parcoursup qui changent d'académie et de lieu d'habitation, allocation pour la diversité dans la fonction publique, aide des collectivités ou des fondations, prêt bancaire garanti par l'État (sans caution ni conditions de ressources), aide pour les étudiants en situation d'autonomie avérée. Il existe, par ailleurs, des aides ponctuelles pour les étudiants en situation de précarité (rupture avec la famille...). S'adresser au Crous. À noter: les critères d'attribution pour l'enseignement supérieur diffèrent de ceux du secondaire. **Se renseigner** sur ses droits auprès du Crous sans attendre les résultats du bac.

EN SAVOIR +

→ [sur onisep.fr](http://sur.onisep.fr)
 > www.onisep.fr/handicap

L'inclusion des étudiants en situation de handicap

Afin d'accompagner le mieux possible les étudiants en situation de handicap, certains établissements (notamment les universités) proposent un accueil dédié. Vous pourrez vous informer sur l'accessibilité des locaux, sur les équipements pédagogiques adaptés, sur les modalités particulières

→ Nombre d'étudiants sont amenés à travailler en parallèle de leur scolarité. Des **offres d'emplois temporaires** sont diffusées par la centrale du job étudiant (www.jobaviz.fr), le CIDJ, les universités, les grandes écoles... Le travail ne prive pas du droit à percevoir une bourse.

Se loger

→ Les **demandes de logement en résidence universitaire** se font à partir du 15 janvier par le biais du DSE (dossier social étudiant). Se connecter sur le portail www.messervices.etudiant.gouv.fr.

→ Le Crous (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) met à la disposition des étudiants des listes de **chambres** chez les particuliers ou de **studios** à des prix intéressants.

→ Pour une **résidence privée ou un logement indépendant**, voir auprès des associations étudiantes ou des centres régionaux d'information jeunesse (www.cidj.com).

→ Consulter aussi la Centrale du logement étudiant (www.lokaviz.fr).

→ Pour une place en **foyer d'étudiants**, contacter l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (www.unhaj.org).

→ Possibilité d'obtenir des **aides au logement**: ALS (allocation logement à caractère social) ou APL (allocation personnalisée au logement) selon ses ressources. Consulter le site de la caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

→ Un service d'Action Logement offre aux étudiants qui le demandent une **caution locative** gratuite, sans conditions de ressources (www.visale.fr).

Se soigner

→ Depuis la rentrée 2018, tous les étudiants sont rattachés au régime général de **sécurité sociale**. Consulter le site de l'assurance maladie (www.ameli.fr).

→ L'adhésion à une **mutuelle étudiante**, qui reste facultative, vient compléter le remboursement des frais médicaux versé par la Sécurité sociale. Il existe plusieurs mutuelles: La Mutuelle des étudiants (www.lmde.com); le Réseau national des mutuelles étudiantes de proximité (www.emevia.com).

S'informer, s'orienter

→ Renseignez-vous le plus tôt possible sur les études et leurs débouchés. Utilisez toutes les ressources:

- **journées portes ouvertes** dans les établissements et **salons spécialisés**;
- **rencontres** organisées par le lycée et le CIO;
- **entretien d'orientation** de terminale;
- entretiens individuels et ateliers proposés par le **psy-EN**;
- **CDI** (centre de documentation et d'information);
- publications et produits multimédias de l'**Onisep**, son portail www.onisep.fr et son service gratuit de réponse aux questions (par téléphone, mail ou tchat) www.monorientationenligne.fr.

INFO +

La CVEC

Tout étudiant qui souhaite s'inscrire dans un établissement supérieur pour y suivre une formation post-bac (hors BTS) doit au préalable acquitter la contribution vie étudiante et de campus, sauf s'il est exonéré du paiement. C'est notamment le cas des BSC (boursiers sur critères sociaux). D'un montant de 90 €, la CVEC se règle à partir de son compte personnel <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>. Elle permet aux établissements supérieurs d'améliorer l'accueil et l'accompagnement social des étudiants, de développer les activités culturelles et sportives qui leur sont proposées, de mener des actions de prévention, de favoriser les initiatives et de soutenir les projets associatifs.



UN PARCOURS
SUR-MESURE
POUR
ASSURER
SON FUTUR

École d'ingénieurs en 5 ans après un bac S ou STI2D

Votre parcours sur-mesure : vous choisissez votre campus, votre spécialité, vos options et votre statut étudiant ou apprenti.

ÊTRE ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

**Près de 26 000 jeunes handicapés suivent des études supérieures.
Avec, à la clé, une meilleure insertion professionnelle.
Conseils et démarches.**

VIE QUOTIDIENNE

> Dans le cadre de la prestation de compensation du handicap (PCH), des aides sont accordées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), qui siège à la MDPH : aides à la personne (lever, coucher, soins, prise de repas), aides techniques, logement, transport, surcoût lié à l'adaptation du véhicule pour passer le permis... Anticipez vos démarches pour que tout soit pris en compte et notifié par la CDAPH avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

> **Logement** : le Crous propose des logements adaptés ou recherche avec vous des solutions au cas par cas.

> **Restauration** : la plupart des restaurants universitaires sont accessibles aux étudiants handicapés.

> **Bourses d'enseignement supérieur** : 3 années supplémentaires vous sont attribuées.

> **Transport** : les frais de transport des étudiants reconnus handicapés et ne pouvant utiliser les transports en commun sont pris en charge par les départements ou par Île-de-France Mobilités.

Adressez-vous à la MDPH ou à votre enseignant référent.

LEXIQUE

Crous : centre régional des œuvres universitaires et scolaires

MDPH : maison départementale des personnes handicapées

OBJECTIF POURSUITE D'ÉTUDES

● OSEZ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR !

Vous avez le droit de vous inscrire à toute formation de l'enseignement supérieur si vous remplissez les conditions requises (baccalauréat ou équivalent). L'établissement s'adaptera alors pour organiser au mieux votre accueil.

● FAITES-VOUS ACCOMPAGNER !

Montez votre projet et, si possible, effectuez au préalable un stage d'immersion dans l'établissement de formation visé. Les CIO (centres d'information et d'orientation), les enseignants référents de votre lycée, les structures handicap des établissements d'enseignement supérieur et les associations d'aide aux étudiants handicapés sont là pour vous aider.

● UNE GRANDE VARIÉTÉ DE MÉTIERS POSSIBLES

De très nombreux aménagements de postes sont possibles, en particulier grâce aux nouvelles technologies. Ils rendent accessibles les métiers. Par ailleurs, les entreprises ont l'obligation d'employer 6 % de travailleurs handicapés dans leurs effectifs.

● ANTICIPEZ !

Prenez contact le plus tôt possible avec la MDPH et la structure d'accueil des étudiants handicapés de l'établissement visé. Plusieurs dossiers sont à remplir, avec des dates limites d'inscription à respecter. Concrétiser son projet demande du temps (entre 6 et 9 mois pour un dossier MDPH). Il en faut aussi pour mettre en place votre accompagnement quotidien (auxiliaire de vie, transport...) et l'aménagement pédagogique dans l'établissement scolaire ou l'université.

Avis d'étudiant

Réaliser son rêve

« Le handicap occasionne certaines difficultés mais, avec de la persévérance, beaucoup de travail et le soutien d'amis, j'ai pu réaliser mon rêve : devenir ingénieur. Je bénéficie aussi du soutien de certains professeurs, ce qui est particulièrement motivant. Avant les cours, ils agrandissent les documents et me fournissent une version numérique que je peux visionner sur ma tablette. D'autre part, l'association

Handi-Sup Auvergne m'a accompagné tout au long de mes études. Elle m'a apporté aide et conseils lorsque j'en avais besoin, même après que j'ai quitté l'Auvergne. »
Maxime, étudiant en école d'ingénieurs

Retrouvez le témoignage de Maxime et d'autres jeunes sur www.onisep.fr/handicap et dans Des études supérieures à l'emploi, collection « Handi+ ».

DÉMARCHES

● LYCÉE

Si vous souhaitez entrer dans une formation post-bac au lycée (brevet de technicien supérieur, classe préparatoire aux grandes écoles...), vous bénéficierez comme en terminale du projet personnalisé de scolarisation, établi avec l'équipe de suivi de la scolarisation.

Vous conserverez les mêmes aides : enseignant référent, aide humaine, médecin de l'Éducation nationale...

● UNIVERSITÉ ET IUT

Prenez contact le plus tôt possible avec la structure d'accueil des étudiants handicapés. Ce service mettra en place l'accompagnement pédagogique et les adaptations nécessaires.

À noter : les IUT font partie des universités.

● AUTRE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Adressez-vous au référent handicap de l'établissement. S'il n'y en a pas, demandez à rencontrer le chef d'établissement. N'hésitez pas à vous faire accompagner par un représentant d'une association de personnes handicapées ou une personne au service des étudiants handicapés.

● VOUS SOUHAITEZ ÉTUDIER PAR APPRENTISSAGE

Pour les personnes handicapées, il n'y a pas de limite d'âge pour commencer un apprentissage, et la durée du contrat peut être portée à 4 ans.

Des aides supplémentaires peuvent être versées par l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) ou le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique).

AMÉNAGEMENT DES EXAMENS

Les étudiants en situation de handicap bénéficient d'aménagements particuliers pour passer les examens ou les concours d'entrée des établissements d'enseignement supérieur : aides techniques, mise à disposition d'un(e) secrétaire, majoration de temps...

POUR COMPENSER LE HANDICAP EN ENTREPRISE

Il est souhaitable de demander la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) dès le début des études à temps plein ou par apprentissage, voire dès l'année de terminale. Elle sera indispensable pour solliciter une compensation du handicap pendant les périodes en entreprise.

EN SAVOIR +

- > www.onisep.fr/handicap, notamment la publication Des études supérieures à l'emploi, collection « Handi+ ».
- > www.etudiant.gouv.fr, rubrique « Vous conseiller et accompagner ».
- > CIO (centres d'information et d'orientation) : toutes les adresses sur www.onisep.fr
- > Structures handicap des universités : www.handi-u.fr
- > MDPH : toutes les adresses sur www.onisep.fr/handicap



Total Accès

Total Accès est une application pour smartphones et tablettes accessible aux personnes en situation de handicap. Disponible sur l'App Store et Google Play et en site mobile, elle propose des informations sur les formations et les métiers. <http://mobile.onisep.fr/totalacces>.